



Genève, le 12 novembre 2007

**Aux représentant-e-s
de la presse et des médias**

**Communiqué de presse
du Département des constructions et des technologies de l'information**

Séances d'information publiques sur l'EURO 2008

Madame, Monsieur,

Le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI), en charge du dossier de l'EURO 2008, porte à votre connaissance que deux séances d'information relatives à l'événement précité seront organisées:

pour les commerçants
jeudi 22 novembre 2007 à 20h
Uni-Mail - salle R380
40, bd du Pont-d'Arve

pour la population
lundi 26 novembre 2007 à 20h
Uni-Mail - salle R080
40, bd du Pont-d'Arve

Les différents intervenants dresseront un état des lieux des préparatifs de cet important événement, à moins de 200 jours du match d'ouverture. Seront notamment évoqués le programme des animations prévues, les aspects de la sécurité, de la mobilité douce, ainsi que le rôle des commerçants et de la population en tant qu'ambassadeurs de Genève pendant les festivités.

S'exprimeront à ces occasions:

- Monsieur Mark Muller, conseiller d'Etat en charge du dossier EURO 2008, chef du Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI);
- Monsieur Manuel Tornare, conseiller administratif de la Ville de Genève, responsable du Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports;
- Monsieur Frédéric Hohl, directeur de NEPSA, chargé des manifestations annexes pour l'EURO 2008;
- Monsieur Christian Cudré-Mauroux, commandant de la gendarmerie genevoise;
- Monsieur Jacques Folly, directeur de l'Office cantonal de l'inspection du commerce (OCIC) – uniquement à la séance pour les commerçants.

Nous vous remercions de bien vouloir vous faire l'écho de ces événements dans votre média.

Par ailleurs, vous êtes bien entendu convié à l'une des deux séances.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pour tout renseignement complémentaire:

M. Michael Kleiner, secrétaire-adjoint au sport, Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI), tél. +41 (0)22 327 37 59 et +41 (0)79 598 58 70.